

La gestion écologique

Brest métropole s'attache à préserver la santé des usagers et à protéger leur environnement. L'évolution des techniques de désherbage, les nouvelles conceptions d'aménagement et la sensibilisation du public sont désormais une priorité.



Entretien des espaces publics, parcs et jardins, sans aucun pesticide ni désherbant nécessite de faire évoluer dans le même temps les pratiques professionnelles et les méthodes utilisées de la conception à la gestion.

Conception :

Les services espaces verts et voirie-propreté se coordonnent afin de proposer des aménagements durables avec un entretien écologique. Réduire les surfaces minérales, choisir des espèces locales, intégrer la gestion de l'eau et préserver les zones humides sont les axes majeurs dans les nouveaux aménagements du territoire.

Gestion différenciée et écologique :

Brest métropole met en place une gestion différenciée et écologique, visant à ne pas appliquer la même intensité ni la même nature de soins à tous les espaces.

Cette gestion se caractérise par :

- > Une sensibilisation sur les aspects d'écologie et de développement durable auprès du public.
- > Un engagement des espaces verts dans les projets de trame verte et bleue.
- > Une augmentation du taux de végétalisation, de la suppression de l'usage des pesticides, d'une diminution des passages de tontes, de mise en place de secteurs de fauche et d'une meilleure gestion des déchets du jardin (utilisation locale en paillage, compost...)

Dans cette rubrique



Eco-pâturage

Brest métropole a mis en œuvre depuis 2018 un mode de gestion de ses espaces verts à la fois innovant et ancestral : l'éco-pâturage.



Désherbage au naturel

Depuis près de 20 ans, la métropole a instauré des méthodes de gestion écologiques des espaces verts pour le respect de notre environnement.



La lutte contre les plantes invasives

Les plantes invasives sont des espèces exotiques au développement dynamique néfaste aux écosystèmes locaux.





Gestion et aménagement des cimetières

Dernière mise à jour le : **20 septembre 2019**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30